

Paris, le 9 mars 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

9 Mars 2023 : A l'occasion de la journée nationale de l'audition CoActis Santé publie une nouvelle SantéBD sur la consultation ORL

Une nouvelle SantéBD sur "La consultation ORL" :

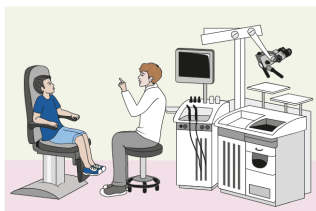
Avec ce nouvel outil pédagogique conçu dans une démarche d'accessibilité universelle, illustré et rédigé en FALC (Facile à lire et à comprendre), l'association CoActis Santé permet à chacun de comprendre en quoi consiste une consultation avec un médecin ORL.

La pratique ORL étant vaste, la publication de cette SantéBD est l'occasion de rappeler et d'expliquer les points suivants :

O.R.L.



1. La consultation



- ✓ Qu'est-ce qu'un médecin ORL ?
- ✓ Pourquoi et quand faut-il consulter un médecin ORL ?
- ✓ Comment se déroule une consultation ORL ?
- ✓ Comment prépare-t-on sa visite ?
- ✓ Que peut prescrire le médecin à l'issue de cette consultation ?

Comme toutes les SantéBD publiées par CoActis Santé, celle-ci décrypte étape après étape le déroulement de la consultation pour en faciliter la compréhension et limiter les peurs avant le rendez-vous.

En effet, chez les personnes en situation de handicap, les conséquences liées à la non-compréhension du déroulement d'une consultation ORL peuvent parfois conduire à un renoncement de soins. L'objectif de cette SantéBD, comme de tous les outils proposés par l'association, est de favoriser l'accès à la santé.

L'ORL est le docteur qui soigne :

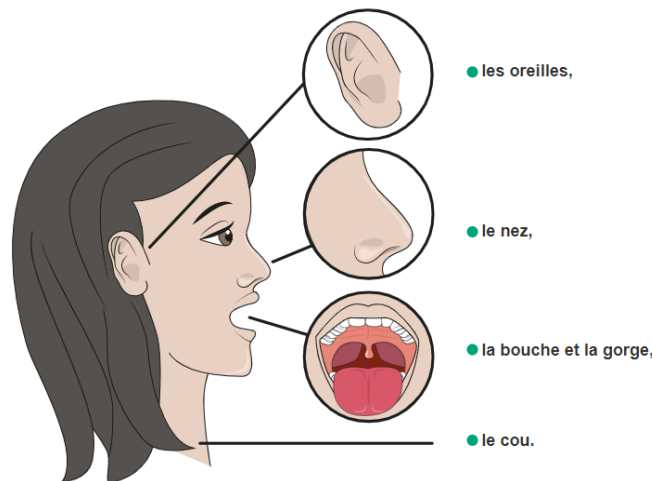


Illustration extraite de SantéBD "La consultation ORL"

Une démarche collaborative et d'autres outils pour favoriser la prévention de l'audition :

CoActis Santé a déjà publié deux outils SantéBD sur l'audition "[Je protège mes oreilles du bruit](#)" et "[La santé de mes oreilles](#)". Ils sont personnalisables en version enfant et adulte, et disponibles en libre accès sur le site www.santebd.org.



Tous les outils proposés par CoActis Santé sont co-construits avec des groupes de travail pluridisciplinaires, alliant des expertises autour de la santé et des différents handicaps afin d'en assurer une utilisation accessible à tous... **Cette nouvelle SantéBD “La consultation ORL” a été conçue avec des experts de l'audition et du handicap auditif** : la Fondation pour l'audition, l'association Unanimes, la fédération SurdiFrance -Bucodes, le Dr Nathalie Loudoun (Hôpital Necker - Enfants malades).

Cette nouvelle BD a également été validée par le Syndicat des Audioprothésistes et par la professeure Cécile Parietti-Winkler, Présidente du Collège français des enseignants Oto-Rhino-Laryngologie et Chirurgie Cervico-Faciale (CCF) et par l'association JNA avec qui CoActis Santé vient de nouer un partenariat.

« La santé auditive est très importante car notre audition est le lien avec les autres. Que ce soit au travail, en concert ou chez soi, il faut se protéger et faire des pauses pour qu'entendre reste un plaisir partagé. »

Yann Griset, président de BUCODES SurdiFrance

« Notre audition est précieuse, il faut en prendre grand soin et se protéger. Les cellules auditives ne se renouvellent pas. On a besoin de protéger ce capital. »

Natalie Loudoun, ORL pédiatrique à l'hôpital Necker Enfants Malades.

Un nouveau partenariat CoActis Santé - JNA :



A l'occasion de la journée nationale de l'audition du 9 mars 2023, CoActis Santé est heureuse d'annoncer un nouveau partenariat avec l'association JNA pour faciliter l'accès à la santé aux personnes sourdes ou malentendantes.

La JNA (Journée Nationale de l'Audition) est une association dont les objectifs sont la prévention et la diffusion d'informations dans le domaine de l'audition.

Cette année, l'association JNA a décidé de consacrer sa Journée nationale de l'audition à la prévention de l'audition des enfants, tout en continuant à sensibiliser l'ensemble de la population sur les risques de troubles auditifs. A raison ! Car **14% des moins de 10 ans ont déjà consulté pour des sifflements dans les oreilles, soit 1,3 million de jeunes en France**, selon un sondage Ifop pour l'association Journée nationale de l'audition (JNA) révélé le 2 mars 2023 lors de la conférence de presse de lancement de la journée nationale.



Depuis 2010, l'association CoActis Santé agit pour l'accès à la santé des personnes en situation de handicap. Les travaux de CoActis Santé concernent tous types de handicap : moteur, mental, psychique, ou sensoriel. CoActis Santé fédère une centaine de partenaires du monde institutionnel, associatif et sanitaire. Ensemble, ils co-construisent SantéBD et HandiConnect.fr, des outils, en libre accès sur internet, qui facilitent la préparation des rendez-vous médicaux, l'acceptation des soins et le dialogue avec les professionnels de santé. Les outils sont disponibles gratuitement sur www.santebd.org et www.handiconnect.fr.

CoActis Santé est membre du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH) et bénéficie du soutien des acteurs publics suivants : Santé Publique France, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie (CNAM) et des Agences Régionales de Santé (Bourgogne-Franche Comté, Corse, Grand-Est, Hauts de France, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie).

Les outils sont disponibles gratuitement en ligne sur www.coactis-sante.fr et sur les sites www.santebd.org et www.handiconnect.fr.

Contact presse :

Stéphanie Baz, Responsable Communication CoActis Santé,
stephanie.baz@coactis-sante.fr, 06.74.04.35.92